

RAPPORT DE LA MAIRESSE

SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE L'ARRONDISSEMENT POUR L'ANNÉE 2007

Présenté lors de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 7 juillet 2008

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,
Chers membres du Conseil,

C'est avec plaisir que je vous présente aujourd'hui la situation financière de notre arrondissement. Comme vous le savez, ces états financiers concernent principalement l'exercice qui a pris fin le 31 décembre 2007.

Dans le cadre de la présentation de ce rapport, je profiterai également de l'occasion pour vous donner quelques indications sommaires en ce qui concerne les opérations financières de l'année en cours, soit l'année 2008.

Je dois rappeler que l'arrondissement dispose de deux types de budget, soit le budget de fonctionnement et les dépenses d'immobilisations que nous appelons programme triennal d'immobilisations.

Je débute la présentation avec le budget de fonctionnement de l'arrondissement.

Analysons tout d'abord l'année financière 2007.

Les dépenses encourues pour le fonctionnement de l'arrondissement, incluant le déneigement, ont totalisé 58,4 millions \$ sur un budget annuel total qui nous a été attribué de 56 millions \$.

L'arrondissement termine donc l'exercice financier 2007, au niveau des comptes « dépenses », avec un déficit de 2,4 millions \$. Si nous excluons l'activité de déneigement, nous aurions obtenu un surplus de 500 000 \$ pour l'exercice financier 2007. À lui seul, le déneigement a engendré un déficit de 2,9 millions \$ pour l'exercice financier 2007.

Donc, le déficit neige de 2,9 millions \$ moins le surplus du budget de fonctionnement (excluant la neige) 500 000 \$ égale un déficit de 2,4 millions \$ au niveau des comptes « dépenses ».

Mentionnons, par contre, que les revenus de l'arrondissement ont été supérieurs de 1 million \$ aux estimations. Conséquemment, au net, le déficit de l'arrondissement est de 1,4 million \$.

Pour l'année 2007 les dépenses de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville ont été réparties de la façon suivante:

- 71 % à la Direction des travaux publics et de l'aménagement urbain, pour l'enlèvement de la neige, le traitement des déchets, l'entretien des parcs et des rues ainsi que pour les services d'eau et d'égouts.
- 20 % à la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social.
- 6 % à la Direction de la performance, relations avec les citoyens, greffe et services administratifs.
- 3 % à la Direction de l'arrondissement.

Passons maintenant aux détails des quatre différents Fonds.

Le Fonds de soutien aux athlètes amateurs a aidé financièrement 32 athlètes en 2007.

D'autre part, en 2007, le Fonds vert a permis, entre autres, trois réalisations importantes :

Le premier projet baptisé « Objectif 132 tonnes » a été proposé par l'Éco-quartier NRJ Ahuntsic et consiste en une distribution de compostières auprès de la population, accompagnées d'explications sur leur utilisation. Ce sont 400 compostières qui ont été distribuées.

Un second projet, dans le cadre du Fonds vert, a permis la plantation d'arbres dans 4 cours d'école en collaboration avec les directions de celles-ci. Une classe devait être identifiée par l'école afin d'adopter l'arbre et d'assurer son entretien par la suite. Les arbres ainsi que les ressources humaines autant que matérielles ont été fournis par l'arrondissement.

Notre projet intitulé « Le bonheur de recycler » est une équipe volante qui se déplace dans les événements majeurs de l'arrondissement, équipée d'un chapiteau bien identifié et de bacs roulants. Cette équipe s'assure ainsi que les citoyens qui participent à l'événement recyclent les matières qui sont "recyclables". Nous remercions la Maison des jeunes d'Ahuntsic qui a embauché les jeunes de cette équipe et qui en fait la supervision.

Notre 3^e et 4^e Fonds, puisqu'il est en deux volets, le Fonds de soutien au développement social et communautaire a permis d'appuyer 23 organismes dans leur mission. Par exemple, avec l'aide financière que nous leur avons accordée, le SNAC a mis sur pied une cuisine collective. La Maison des jeunes Bordeaux-Cartierville a lancé un magazine alternatif féminin. Cité Historia a concrétisé son projet *Magasin général* et le Centre des jeunes Saint-Sulpice a complété les rénovations nécessaires afin d'améliorer leurs services auprès des jeunes.

Passons maintenant aux indicateurs pour 2008.

Le budget de notre arrondissement est de 58,7 millions \$ pour l'année 2008.

Avec ce budget, mon Administration et moi-même avons reconduit les quatre fonds consacrés à des activités prioritaires.

Pour 2008, les montants alloués à ces Fonds sont de:

- 200 000 \$ pour les deux volets du Fonds de développement social et communautaire (volet district et volet groupe).
- 75 000 \$ pour le Fonds vert.
- Et 35 000 \$ pour le Fonds d'aide aux athlètes.

Je poursuis maintenant la présentation avec le détail du programme triennal d'immobilisations. C'est ce que nous appelons le PTI. Deux volets composent les dépenses d'immobilisations, soit le volet protection de nos biens et le volet développement.

Afin d'assurer la protection des éléments de l'actif municipal, l'arrondissement a réalisé en 2007 les projets suivants et a investi des montants importants :

- D'abord, nous avons investi 8,1 millions \$ pour divers travaux d'aménagement et de réaménagement dans les parcs. Ces travaux concernent entre autres la réfection, la reconstruction et l'agrandissement des chalets de parc, l'aménagement de nouvelles aires de jeux d'eau universellement accessibles et l'aménagement de nouvelles piscines. Comme vous le savez, plusieurs parcs sont améliorés par ces travaux, entre autres : Gabriel-Lalemant, Ahuntsic, Saint-Alphonse, Raimbault, Louisbourg et Beauséjour. Je tiens à souligner que nous avons également remplacé les bandes de patinoire à l'aréna Marcelin-Wilson et procédé à la réfection de la toiture du centre Henri-Julien.
- Pour l'acquisition de nouveaux véhicules près de 5 millions \$ ont été investis. Par ces acquisitions, nous avons rajeuni notre flotte de véhicules et ainsi amélioré notre prestation de services aux citoyens. Par exemple, nous avons procédé à l'achat de chargeurs, rétrocaveuses, camions-grues, tracteurs pour les activités de voirie, camionnettes et tondeuses pour les activités de voirie et parcs et une nouvelle resurfaeuse à l'aréna Marcelin-Wilson.

L'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville a prévu pour l'exercice 2008, pour son programme triennal d'immobilisations, un montant de 19,4 millions \$.

Un montant de 8,22 millions \$ sera affecté au programme de réfection routière pour des travaux de planage et de revêtement de la chaussée, ainsi que pour des travaux touchant les trottoirs et les bordures. La liste des rues qui seront refaites est disponible sur demande.

Nous prévoyons également investir un montant de 500 000 \$ dans le cadre du programme de protection des bâtiments administratifs afin de procéder au regroupement des cours de voiries. Nous affecterons aussi la somme de 1 million \$ à l'acquisition de nouveaux véhicules en remplacement de ceux devenus désuets.

De plus, un montant de 3 millions \$ est prévu pour la réalisation du projet de Complexe multifonctionnel de Cartierville. Un projet qui nous tient tous à cœur.

Conformément à l'article 144.7 de la Charte de la Ville de Montréal, lors de cette séance, a également été déposée la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ ainsi que des contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus avec un même contractant lorsque l'ensemble des contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$, et ce, pour la période du 1^{er} juin 2007 au 31 mai 2008. Cette liste peut être consultée au bureau d'arrondissement situé au 555, rue Chabanel Ouest, bureau 600, Montréal.